

*Initiatives ministérielles*

Comme je le mentionnais, le projet de loi a 113 pages. Étant donné le peu de temps que j'ai eu à ma disposition pour l'étudier, il m'est impossible d'aborder chaque aspect de la mesure législative. Je m'en tiendrai donc à trois grandes orientations qui se dégagent du projet de loi et qui me préoccupent.

Premièrement, le gouvernement conservateur tente encore, et semble même s'en être fait une priorité, d'accélérer le traitement des demandes des entrepreneurs et des investisseurs et d'accroître le nombre d'immigrants de cette catégorie. Je n'insinue pas, ici, que mon parti et moi sommes contre cette catégorie d'immigrants, car c'est en fait notre parti qui l'a insérée dans la Loi sur l'immigration. À l'époque, le Parti libéral était disposé à examiner les demandes de ce genre d'immigrants dans une nouvelle perspective. À son arrivée au pouvoir en 1984, le gouvernement conservateur a immédiatement doublé le nombre d'immigrants possédant une certaine fortune.

Je n'ai rien contre les gens qui ont réussi en affaires. Je n'ai rien contre ceux qui créent des emplois et favorisent la prospérité économique d'un pays. Toutefois, je ne suis pas d'accord pour qu'on laisse entendre aux immigrants éventuels qu'il leur est plus facile de venir chez nous s'ils ont les poches pleines que s'ils ont les poches vides. C'est pourtant l'impression et le message qui se dégagent des mesures que le gouvernement a prises depuis qu'il est au pouvoir. Il semble y avoir deux poids, deux mesures, et cela est contraire à nos traditions en matière d'immigration.

• (1320)

Par le passé, un grand nombre d'immigrants, en fait la vaste majorité des immigrants, y compris mes parents, qui sont venus s'installer au Canada étaient passablement démunis. Cependant, ils avaient bon cœur et tenaient, de façon incontestable, à bâtir quelque chose de grand pour eux-mêmes, pour leur famille et pour leur pays. Devenus aujourd'hui citoyens canadiens, ces immigrants veulent non seulement remercier le Canada, mais rendre la pareille et manifester leur loyauté en contribuant à la construction de fondations inébranlables pour notre pays.

Si cette mesure législative avait été en vigueur après la Seconde Guerre mondiale, un grand nombre d'immigrants n'auraient jamais eu l'occasion de venir s'établir chez nous et n'auraient pas alors réalisé leur rêve. Si c'était le cas, je le répète, le Canada n'aurait pas été fondé par des gens pas très riches, certes, mais au grand cœur.

Par conséquent, je pense qu'il faut se garder d'établir deux poids deux mesures, car le doublement, voire le triplement d'immigrants riches n'est pas sans répercussions. Lorsque j'étais porte-parole de mon parti pour l'immigration, j'ai visité des missions à l'étranger et j'ai parlé avec les gestionnaires de ces missions. Ils m'ont dit qu'ils avaient été forcés de retirer des agents de visas des autres bureaux chargés des visas de visiteurs ou de la catégorie de la famille pour satisfaire à la demande créée par le doublement et le triplement des quotas imposés par le gouvernement.

Non seulement est-il difficile de recruter des immigrants fortunés, mais cela a joué contre les autres catégories d'immigrants qui valent autant sinon plus.

Par conséquent, ce que j'ai dit, je le répète, c'est qu'il ne faut pas rejeter complètement cette catégorie d'immigrants, mais mieux les encadrer et faire en sorte qu'ils ne nuisent pas aux autres catégories. Il faut, en outre, assurer un meilleur suivi des activités des immigrants riches et veiller à ce qu'ils remplissent leurs promesses de faire des investissements. Le gouvernement doit s'assurer qu'ils investissent vraiment leur argent dans une usine de trappes à souris à Downsview, si tel est leur engagement. À l'heure actuelle, il se fait peu de suivi pour vérifier si les investissements sont vraiment réalisés.

Nous appliquons des règles plus rigoureuses pour les immigrants qui n'ont pas les documents requis, alors que les immigrants investisseurs obtiennent facilement un visa et ne remplissent même pas leurs engagements. Pourtant, on ne leur demande pas de partir. Le suivi n'est pas assuré.

Ces immigrants achètent littéralement leur entrée au Canada, mais, en fin de compte, ils ne remplissent même pas leurs promesses de faire des investissements.

C'est la première chose dont il faut nous occuper au sujet des immigrants investisseurs: Nous devons revoir le programme, le mettre dans une juste perspective, assurer un suivi et empêcher que les immigrants investisseurs prennent trop de place par rapport aux autres catégories d'immigrants.

Les dispositions du projet de loi C-86 sur la catégorie des familles m'inquiètent aussi. Le gouvernement dit vouloir accélérer la réunification des familles, mais il n'est question que de la famille immédiate. Le projet de loi ne contient pratiquement rien au sujet de la famille étendue. Par rapport à la situation d'avant 1984, on constate qu'en ce moment, la proportion d'immigrants provenant de la catégorie des familles et de la catégorie des familles étendues est beaucoup plus faible.